

 REVISTA MOLDOVENEASCĂ DE DREPT INTERNAȚIONAL ȘI RELAȚII INTERNAȚIONALE Chișinău, Republica Moldova	<p>Revista Moldovenească de Drept Internațional și Relații Internaționale / Moldavian Journal of International Law and International Relations / Молдавский журнал международного права и международных отношений</p> <p> ACCES DESCHIS</p> <p><b>2026, Issue 21 Volume 21, Pages 193-204.</b> <b>ISSN 1857-1999 EISSN 2345-1963</b></p> <p>Submitted: 02.09.2025   Reviewed 12.10.2025   Accepted: 20.12.2025   Published: 01.01.2026 <a href="https://doi.org/10.61753/1857-1999/2345-1963/2026.21-1.16">https://doi.org/10.61753/1857-1999/2345-1963/2026.21-1.16</a></p>
---	---

**TRIBUNA Tânărului Cercetător**  
**THE TRIBUNE OF YOUNG SCIENTISTS**  
**ТРИБУНА МОЛОДЫХ УЧЕНЫХ**

**LA FRANCOPHONIE ET L'AGENDA FEMMES, PAIX ET SECURITE :  
EXPERIENCES CROISEES DES PAYS DU PARTENARIAT ORIENTAL**

**LA FRANCOPHONIE AND THE WOMEN, PEACE AND SECURITY AGENDA:  
SHARED EXPERIENCES OF EASTERN PARTNERSHIP COUNTRIES**

**FRANCOFONIA ȘI AGENDA “FEMEI, PACEA ȘI SECURITATEA”:  
EXPERIENȚE COMUNE ALE ȚĂRILOR PARTENERIATULUI ESTIC**

**ФРАНКОФОНИЯ И ПОВЕСТКА ДНЯ «ЖЕНЩИНЫ, МИР И БЕЗОПАСНОСТЬ»:  
ОБЩИЙ ОПЫТ СТРАН ВОСТОЧНОГО ПАРТНЕРСТВА**

TALCHIU-CHIRITA Adela\* / TALCHIU-CHIRITA Adela /  
ТАЛКИУ-КИРИЦА Адела  
<https://orcid.org/0009-0004-4218-8475>

**ABSTRACT:**

**LA FRANCOPHONIE AND THE WOMEN, PEACE AND SECURITY AGENDA:  
SHARED EXPERIENCES OF EASTERN PARTNERSHIP COUNTRIES**

This article examines the contribution of the Francophonie to the implementation of the Women, Peace and Security Agenda in the Eastern Partnership countries. Using the cases of Moldova, Ukraine, Georgia and Armenia, it shows that, despite notable progress, the region remains hampered by patriarchal norms, limited funding and fragile institutions. However, the OIF appears to be a useful lever for disseminating international norms, strengthening the capacities of administrations and supporting the emergence of female leadership. The study concludes that the Francophonie can play a catalytic role in promoting more inclusive and sustainable security policies in Eastern Europe.

**Keywords:** Women's Agenda, Peace, Security, Resolution 1325, National Action Plan, Francophonie, Eastern Partnership

**JEL Classification:** F50; K33

**Universal Decimal Classification:** 341.29.009(100); 32.009(100); 061.2(100); 327.009; 339.9

<https://doi.org/10.61753/1857-1999/2345-1963/2026.21-1.16>

\* **TALCHIU-CHIRITĂ Adela** - Studentă-doctorandă, Universitatea de Studii Politice și Economice Europene "Constantin Stere", (Chișinău, Republica Moldova). / **TALCHIU-CHIRITA Adela** - PhD-étudiante de l'Université d'études politiques et économiques européennes "Constantin Stere" (Chișinău, République de Moldova). / **TALCHIU-CHIRITA Adela** – PhD-student, University of European political and Economic Studies "Constantin Stere" (Chișinău, Republic of Moldova). / **ТАЛКИУ-КИРИЦА Адела** - Аспирантка, Университет европейских политических и экономических исследований "Константин Стере" (Кишинев, Республика Молдова). **E-mail:** [adelachirita@yahoo.fr](mailto:adelachirita@yahoo.fr) ; <https://orcid.org/0009-0004-4218-8475>

**RESUME:**

**LA FRANCOPHONIE ET L'AGENDA FEMMES, PAIX ET SECURITE :  
EXPERIENCES CROISEES DES PAYS DU PARTENARIAT ORIENTAL**

L'article examine la contribution de la Francophonie à la mise en œuvre de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité dans les pays du Partenariat oriental. À partir des cas de la Moldavie, de l'Ukraine, de la Géorgie et de l'Arménie, il montre que, malgré des avancées notables, la région reste freinée par des normes patriarcales, un financement limité et des institutions fragiles. L'OIF apparaît toutefois comme un levier utile pour diffuser les normes internationales, renforcer les capacités des administrations et soutenir l'émergence d'un leadership féminin. L'étude conclut que la Francophonie peut jouer un rôle catalyseur pour des politiques de sécurité plus inclusives et durables en Europe de l'Est.

**Mots-clés :** Agenda Femmes, Paix, Sécurité, Résolutions 1325, Plan d'actions national, Francophonie, Partenariat oriental

**JEL Classification:** F50; K33

**Universal Decimal Classification:** 341.29.009(100); 32.009(100); 061.2(100); 327.009; 339.9

<https://doi.org/10.61753/1857-1999/2345-1963/2026.21-1.16>

**REZUMAT:**

**FRANCOFONIA ȘI AGENDA “FEMEI, PACEA ȘI SECURITATEA”:  
EXPERIENȚE COMUNE ALE ȚĂRILOR PARTENERIATULUI ESTIC**

Articolul examinează contribuția Francofoniei la punerea în aplicare a Agendei pentru femei, pace și securitate în țările Parteneriatului estic. Pe baza cazurilor Moldovei, Ucrainei, Greciei și Armeniei, articolul arată că, în ciuda progreselor notabile, regiunea rămâne împiedicată de norme patriarcale, finanțare limitată și instituții fragile. Cu toate acestea, OIF pare a fi un instrument util pentru difuzarea normelor internaționale, consolidarea capacitaților administrațiilor și sprijinirea apariției unui leadership feminin. Studiul concluzionează că Francofonia poate juca un rol de catalizator pentru politici de securitate mai incluzive și durabile în Europa de Est.

**Cuvinte cheie:** Agenda Femei, Pace, Securitate, Rezoluția 1325, Planul național de acțiune, Francofonia, Parteneriatul estic

**JEL Classification:** F50; K33

**CZU:** 341.29.009(100); 32.009(100); 061.2(100); 327.009; 339.9

<https://doi.org/10.61753/1857-1999/2345-1963/2026.21-1.16>

**РЕЗЮМЕ:**

**ФРАНКОФОНИЯ И ПОВЕСТКА ДНЯ «ЖЕНЩИНЫ, МИР И БЕЗОПАСНОСТЬ»:  
ОБЩИЙ ОПЫТ СТРАН ВОСТОЧНОГО ПАРТНЕРСТВА**

В статье рассматривается вклад Франкофонии в реализацию повестки дня для женщин, мира и безопасности в странах Восточного партнерства. На основании дел Молдовы, Украины, Грузии и Армении статья показывает, что, несмотря на заметный прогресс, регион по-прежнему сдерживается патриархальными нормами, ограниченным финансированием и хрупкими институтами. Тем не менее, OIF, по-видимому, является полезным инструментом для распространения международных норм, наращивания потенциала администраций и поддержки появления женского лидерства. В исследовании делается вывод о том, что Франкофония может играть роль катализатора более инклюзивной и устойчивой политики безопасности в Восточной Европе.

**Ключевые слова:** повестка дня женщин, мир, Безопасность, резолюция 1325, национальный план действий, Франкофония, Восточное партнерство

**JEL Classification:** F50; K33

**УДК:** 341.29.009(100); 32.009(100); 061.2(100); 327.009; 339.9

<https://doi.org/10.61753/1857-1999/2345-1963/2026.21-1.16>

## Introduction

À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité (FPS) est apparu comme un instrument essentiel pour repenser la sécurité internationale. La Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies<sup>12</sup>, adoptée en 2000, a marqué un tournant : elle reconnaît que la participation des femmes aux processus de paix, leur protection face aux violences et l'intégration d'une perspective de genre dans les politiques de sécurité sont autant de facteurs déterminants pour la consolidation durable de la paix.<sup>3</sup> Au fil des années, cet agenda a été complété par une série de résolutions (1820, 1888, 1889, 1960, 2106, 2122, 2242), qui étendent son champ à la lutte contre les violences sexuelles en période de conflit, au renforcement du leadership féminin et à l'appropriation locale des politiques de paix.

Pourtant, la mise en œuvre du FPS varie considérablement selon les régions. En Europe de l'Est, caractérisée par des transitions démocratiques lentes, des tensions territoriales persistantes et des fractures socio-économiques importantes, les obstacles sont nombreux. Les États post-soviétiques et en transition se heurtent à des défis institutionnels majeurs : manque de financement dédié, déficit de personnel formé à la dimension de genre, résistances culturelles et priorisation de la sécurité militaire sur la sécurité humaine. Dans ce contexte, la promotion d'une participation féminine accrue n'est pas seulement une exigence normative, mais un enjeu stratégique pour stabiliser les sociétés et prévenir les conflits à long terme.

C'est là que l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) peut jouer un rôle déterminant. Par ses réseaux, ses programmes de formation et son ancrage institutionnel, elle offre une plateforme unique pour soutenir la mise en œuvre du FPS. Grâce à des initiatives ciblées telles que des programmes de mentorat pour les femmes leaders, des formations spécialisées pour les fonctionnaires et diplomates, ainsi que des ateliers de sensibilisation à l'égalité de genre, l'OIF peut contribuer à renforcer l'autonomie des femmes dans les sphères décisionnelles locales et nationales. A l'exemple de certains pays francophones, des projets francophones ont permis l'intégration de femmes dans des conseils locaux de sécurité et dans des commissions consultatives sur la paix, ouvrant la voie à une participation plus structurée et visible.

L'étude du cas des pays du Partenariat oriental — Moldavie, Ukraine, Géorgie et Arménie — est particulièrement éclairante. Ces États, malgré leurs divergences historiques, politiques et économiques, partagent un défi commun : transformer l'Agenda FPS en actions concrètes, durables et adaptées à leurs contextes spécifiques. L'analyse croisée de leurs initiatives, obstacles et réussites permettra de mieux comprendre comment la Francophonie peut agir comme catalyseur de bonnes pratiques, tout en adaptant ses approches aux réalités locales.

**Problématique :** Dans quelle mesure la Francophonie contribue-t-elle à la mise en œuvre de l'Agenda FPS et au renforcement du leadership féminin dans les pays du Partenariat oriental ?

**Hypothèse :** Par ses réseaux institutionnels, ses programmes de formation et sa dimension culturelle, la Francophonie peut jouer un rôle actif dans le renforcement de la participation des femmes aux processus de paix et dans la consolidation d'une diplomatie inclusive, contribuant ainsi à la stabilisation et à la pacification des sociétés concernées.

La structure de cet article est articulée en deux parties : un cadre normatif et politique et une analyse comparée des pays du Partenariat oriental, mettant en lumière les expériences réussies et les limites constatées, ainsi que des conclusions sous formes de recommandations centrées sur le leadership féminin et la prévention des conflits.

## I. La Francophonie et l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité : un cadre normatif et politique partagé

<sup>1</sup> [https://www.un.org/womenwatch/osagi/cdrom/documents/Background\\_Paper\\_Africa\\_fr.pdf](https://www.un.org/womenwatch/osagi/cdrom/documents/Background_Paper_Africa_fr.pdf). La Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité Comprendre les implications, remplir les obligations Françoise Nduwimana

<sup>2</sup> <https://operation1325.se/en/operation-1325-the-whole-resolution/> - United Nations Security Council Resolution 1325 (2000) Women, Peace and Security 31 October 2000

<sup>3</sup> <https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2012/10/WPSsourcebook-02A-TrackingImplementationUNSCR21325-fr.pdf> - Suivi de l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, page 3

## **1.1 Le cadre international de l'Agenda FPS**

L'Agenda Femmes, Paix et Sécurité (FPS) constitue désormais l'un des fondements essentiels de la gouvernance internationale en matière de prévention des conflits, de consolidation de la paix et de promotion de l'égalité entre les sexes. Son point de départ remonte au 31 octobre 2000, date à laquelle le Conseil de sécurité des Nations Unies adoptait la Résolution 1325, historique sur le plan normatif,<sup>1</sup> reconnaissant pour la première fois que les femmes jouent un rôle central dans la prévention des conflits, la médiation, les négociations de paix et la reconstruction post-conflit. Cette résolution a marqué un véritable tournant conceptuel : elle affirme que la sécurité durable ne peut être atteinte sans l'implication entière et effective des femmes, et que leur participation n'est pas un simple objectif symbolique, mais une condition stratégique pour la stabilité des sociétés.

La résolution 1325 structure l'action internationale autour de quatre piliers fondamentaux : participation, protection, prévention et relèvement/reconstruction post-conflit. Les résolutions ultérieures, telles que les numéros 1820, 1888, 2242 et 2493, sont venues enrichir ce cadre initial, en intégrant notamment la lutte contre les violences sexuelles en temps de guerre et la promotion du leadership féminin dans tous les aspects des processus de paix. Pour que ces normes internationales soient traduites en actions concrètes sur le terrain, les États sont encouragés à élaborer des Plans d'Action Nationaux (PAN), qui servent d'instruments stratégiques pour adapter les résolutions de l'ONU à leurs réalités nationales. Ces plans définissent des objectifs précis, des indicateurs de suivi, des responsabilités institutionnelles et des mécanismes d'évaluation, permettant ainsi une appropriation locale et un suivi effectif des engagements internationaux. Aujourd'hui, plus de cent États dans le monde disposent d'un PAN FPS, parmi lesquels les principaux pays du Partenariat oriental — Ukraine, Moldavie, Géorgie et Arménie — avec des niveaux d'avancement variés selon les contextes politiques et institutionnels.

Par ailleurs, l'architecture internationale de l'Agenda FPS repose sur un réseau institutionnel multilatéral étendu. L'ONU, par l'intermédiaire d'ONU Femmes et du Département des opérations de paix, fournit une assistance technique, conseille les États dans la formulation de leurs PAN et suit la mise en œuvre des engagements. Les organisations régionales, comme l'Union européenne, le Conseil de l'Europe ou l'OSCE, ont intégré les principes FPS dans leurs politiques et programmes, contribuant ainsi à renforcer la cohérence entre les standards internationaux et les initiatives régionales.

Dans ce contexte complexe, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) occupe une position particulière. En s'appuyant sur une communauté linguistique et des valeurs partagées, elle offre un espace unique pour adapter et diffuser l'Agenda FPS. Depuis la Déclaration de Bamako (2000) et les textes ultérieurs consacrés à l'égalité entre les femmes et les hommes, l'OIF a progressivement inscrit l'Agenda FPS au cœur de sa diplomatie et de ses programmes de coopération. Elle agit comme un vecteur de diffusion normative, contribuant à relayer ces standards au sein des 90 États et gouvernements membres ou observateurs, y compris dans des contextes fragiles ou en transition. Pour les pays du Partenariat oriental, ce cadre constitue un levier stratégique pour moderniser les politiques de sécurité, intégrer les normes internationales et promouvoir le leadership féminin comme moteur de gouvernance inclusive et de consolidation de la paix.

## **1.2 Le rôle de la Francophonie dans la diffusion de l'Agenda FPS**

La Francophonie a progressivement développé une approche multidimensionnelle pour soutenir la mise en œuvre de l'Agenda FPS : elle agit sur le plan politique et diplomatique, institutionnel et opérationnel, tout en tirant parti de sa dimension linguistique pour harmoniser les pratiques et renforcer l'appropriation locale.

**1. Promotion politique et diplomatique.** L'OIF a fait de l'intégration du genre et du leadership féminin un axe central de sa diplomatie internationale. Dès la Déclaration de Bamako (2000), elle a affirmé son engagement à promouvoir la participation des femmes aux processus démocratiques et à la prévention des conflits. Par la suite, la Déclaration de Saint-Boniface (2006), la Stratégie pour l'égalité femmes-hommes, suite au Sommet d'Erévan (2018) et les résolutions adoptées lors des

<sup>1</sup> SAIGET Marie, "Repenser la paix et la sécurité : le multilatéralisme onusien face au genre." – Etudes internationales, Volume 55, numéro 1, printemps 2024, page 7

sommets de la Francophonie ont consolidé cette orientation stratégique, rappelant l'importance d'adopter des PAN FPS, de renforcer la représentation féminine dans les processus décisionnels et de lutter contre les violences sexuelles en situation de conflit.<sup>1</sup> Cette diplomatie normative offre un cadre de référence et incite les États à s'engager collectivement en faveur de standards internationaux reconnus.

**2. Coopération institutionnelle et diffusion des bonnes pratiques.** La Francophonie se distingue également par sa capacité à mettre en réseau les institutions nationales et régionales : ministères des Affaires étrangères, parlements, forces armées, écoles de gouvernance et centres de formation diplomatique. Cette coopération facilite l'échange de bonnes pratiques, l'harmonisation des approches et le partage de modèles éprouvés en matière de FPS. Elle permet aux États membres de bénéficier d'expertises techniques et de conseils adaptés à leurs besoins spécifiques.

**3. Renforcement des capacités et soutien aux acteurs locaux.** L'un des aspects les plus concrets de l'action francophone concerne le développement du leadership féminin, objectif central de l'Agenda FPS. L'OIF soutient la formation de femmes médiatrices, diplomates, officières ou analystes à travers des programmes de formation, des bourses d'études et des partenariats avec ONU Femmes, l'OSCE ou le Conseil de l'Europe. Dans les pays du Partenariat oriental, des initiatives de ce genre peuvent permettre aux organisations locales de structurer des réseaux de femmes actrices de la paix et de renforcer la mise en œuvre des PAN FPS, créant ainsi des expertises locales durables et adaptées aux contextes nationaux.

**4. La dimension linguistique comme levier stratégique.** Le français, utilisé comme langue de travail diplomatique au sein de la Francophonie, constitue un outil de circulation et d'harmonisation des connaissances. Il facilite la diffusion de documents, la standardisation des formations et la mutualisation des ressources pédagogiques. Cette homogénéité linguistique permet une appropriation plus efficace des normes FPS, en particulier dans les pays où le français est enseigné dans les universités, les académies militaires ou les écoles de diplomatie.

Ainsi, la Francophonie dépasse la simple promotion normative : elle constitue un acteur structurant, capable de combiner diplomatie, coopération technique et renforcement du leadership féminin pour créer un espace d'apprentissage et de dialogue, favorisant l'appropriation progressive des normes internationales liées à la paix et à la sécurité inclusives.

### 1.3 Convergence entre les politiques francophones et les priorités des pays du Partenariat oriental

Dans un contexte marqué par des évolutions géopolitiques rapides et par la multiplication des initiatives régionales, l'interaction entre le Partenariat oriental (PaO) et la Francophonie revêt un intérêt stratégique croissant. Si le PaO, lancé en 2009 par l'Union européenne, vise à renforcer l'intégration économique et politique de six pays voisins à l'est (Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie et Ukraine), la Francophonie se concentre sur la cohésion linguistique, culturelle et symbolique entre ses États membres, favorisant la diplomatie francophone et la coopération institutionnelle. Malgré leurs objectifs distincts, ces deux cadres présentent des points de convergence notables, notamment pour des États pivots comme la Moldavie et l'Arménie, membres simultanés de la Francophonie, ou la Géorgie et l'Ukraine, membres observateurs, tous les quatre étant bénéficiaires du PaO.

**a) Convergence normative.** Les principes promus par la Francophonie — démocratie, État de droit, égalité de genre, participation citoyenne — correspondent aux priorités des pays du Partenariat oriental engagés dans des réformes structurelles : modernisation administrative, renforcement judiciaire, lutte contre la corruption et amélioration de la représentation féminine dans la vie publique. L'adoption ou la révision des PAN FPS dans la région illustre cette convergence normative, comme en Moldavie et en Géorgie, où des mécanismes interministériels de coordination et des partenariats avec la société civile ont été instaurés.

<sup>1</sup> [https://www.francophonie.org/sites/default/files/2019-09/som\\_xvii\\_strategie\\_efh\\_2018.pdf](https://www.francophonie.org/sites/default/files/2019-09/som_xvii_strategie_efh_2018.pdf), Stratégie de la Francophonie pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles, XVIIIe Sommet de la Francophonie, Erevan (Arménie), 11-12 octobre 2018, page 6

**b) Convergence opérationnelle.** L'un des principaux apports francophones réside dans le partage d'expertise et le renforcement des capacités. Les réseaux francophones — écoles nationales d'administration, instituts de gouvernance, réseaux de diplomates et de femmes médiatrices — offrent des formations spécialisées en prévention des conflits, médiation, sécurité humaine et lutte contre les violences basées sur le genre. En Ukraine, des programmes francophones peuvent soutenir le leadership féminin dans la gestion civile de crise, tandis qu'en Arménie, les formations dans l'administration publique favorisent l'intégration de l'approche genre dans les politiques sécuritaires.

**c) Convergence géopolitique.** Face à des conflits actifs ou gelés (Transnistrie, Haut-Karabakh, Abkhazie, Ukraine), les priorités des États du Partenariat oriental rejoignent l'agenda francophone sur la prévention des conflits, la consolidation de la paix et la coopération régionale. La Francophonie promeut une approche de sécurité humaine, centrée sur la résilience des communautés, la protection des populations et la diplomatie préventive.

**d) Convergence participative.** La Francophonie insiste sur le rôle des femmes, de la société civile et des jeunes dans les processus de paix. Dans les pays du PaO, les initiatives francophones peuvent soutenir la participation féminine et le développement de compétences locales en matière de médiation, d'entrepreneuriat social, d'éducation civique et de médias communautaires. Ces actions complètent et renforcent les stratégies nationales FPS.

En résumé, la convergence entre les politiques francophones et les priorités des pays du Partenariat oriental s'exprime sur les plans **normatif, opérationnel, géopolitique et participatif**, créant un cadre de coopération solide. L'OIF se positionne comme catalyseur stratégique, capable de:

- Renforcer les capacités institutionnelles et le leadership féminin ;
- Harmoniser les PAN FPS avec les meilleures pratiques francophones ;
- Faciliter le partage d'expériences et la coopération régionale ;
- Promouvoir une approche durable, sensible au genre dans les processus de paix - sécurité.

Ainsi, l'Organisation internationale de la Francophonie peut contribuer directement à l'émergence de sociétés inclusives, résilientes et pacifiques dans l'Est de l'Europe.

## **II. Expériences croisées de mise en œuvre de l'Agenda FPS dans les pays du Partenariat oriental**

L'Europe de l'Est constitue un espace d'observation privilégié pour analyser la mise en œuvre de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité (FPS) dans des contextes politiques et sociaux très diversifiés. Les États du Partenariat oriental — Moldavie, Ukraine, Géorgie et Arménie — se caractérisent par des héritages institutionnels distincts, des dynamiques géopolitiques complexes et des degrés d'engagement différenciés vis-à-vis des normes internationales. Dans ce cadre, la Francophonie émerge comme un acteur qui soutient la formation, favorise le dialogue régional et contribue à professionnaliser le rôle des femmes dans les domaines de la paix et de la sécurité.

### **2.1 Moldavie**

La République de Moldavie est souvent citée comme un exemple avancé de mise en œuvre du FPS dans la région. Le pays adopte son premier Plan d'Action National (PAN) FPS en 2018, suivi d'un second en 2023 pour intégrer de nouvelles priorités, telles que la sécurité nationale, la lutte contre la désinformation, la gestion des déplacements internes et l'alignement sur les standards européens.

Positionnée entre l'Union européenne et la Russie, la Moldavie navigue depuis son indépendance en 1991 dans un environnement géopolitique instable. Elle poursuit la consolidation de ses institutions tout en affirmant clairement son orientation européenne. Ce processus s'accompagne de défis connus des États post-soviétiques : réformes administratives complexes, modernisation du secteur public et maintien d'une stabilité politique durable, le tout aggravé par les répercussions du conflit ukrainien depuis 2014 et l'invasion de 2022.

Dans ce contexte, l'Agenda FPS dépasse le cadre d'un simple engagement international. Il constitue un levier de renforcement institutionnel, visant à intégrer la participation des femmes et des jeunes dans les instances décisionnelles, à promouvoir la dimension genre dans les politiques de

sécurité et à renforcer la résilience sociale. La mise en œuvre de la Résolution 1325 n'est pleinement efficace qu'à travers une appropriation nationale cohérente et continue.

Le premier PAN couvrant 2018–2021 a été suivi par un deuxième pour 2023–2027, qui place désormais la Moldavie parmi les États les plus avancés du Partenariat oriental en matière de FPS.

La coordination générale relève du gouvernement, mais le PAN mobilise un large ensemble ministériel et des acteurs et institutions impliqués :

- **La société civile**, via ONG nationales, réseaux de femmes leaders et think-tanks spécialisés, avec des plateformes comme PISA ou le Groupe d'initiatives FPS jouant un rôle structurant ;
- **Les organisations internationales**, telles qu'ONU Femmes, qui accompagnent la formulation, le suivi et l'évaluation du PAN, ainsi que le financement par des mécanismes comme le Fonds des Femmes pour la Paix et l'aide humanitaire;
- **Les structures régionales et sectorielles**, notamment l'OSCE et des programmes européens ou bilatéraux liés à la sécurité et à la réforme institutionnelle.

Le deuxième PAN offre une feuille de route plus détaillée, couvrant la sécurité, la défense<sup>1</sup>, la paix et la cohésion sociale, tout en s'appuyant sur la loi n°5/2006 sur l'égalité des chances et l'Accord d'association avec l'UE. Les progrès incluent : participation élargie de la société civile aux consultations et formations, organisation d'événements publics de haut niveau autour de l'Agenda FPS, lancement de programmes de formation pour les institutions de sécurité, communication renforcée sur le rôle des femmes dans la prévention des conflits.

Cependant, certaines limites persistent et notamment l'absence de financement national stable, dépendance forte aux partenaires étrangers, la coordination interinstitutionnelle inégale, avec un faible engagement des collectivités locales, la vulnérabilité face aux tensions régionales, à la désinformation et aux effets indirects de la guerre en Ukraine, la persistance de stéréotypes de genre,<sup>2</sup> notamment dans les secteurs militaires et sécuritaires.

L'organisation de la conférence internationale *Women4Security 2025* à Chișinău illustre l'engagement de la Moldavie et la volonté d'inscrire la dimension genre-sécurité dans les politiques publiques. Sa participation active au Réseau des Points focaux FPS renforce ses capacités d'échange, d'expertise et de consolidation des initiatives existantes.

## 2.2 Ukraine

L'Ukraine illustre l'effet catalyseur du conflit sur la mise en œuvre du FPS. Depuis le conflit dans l'Est en 2014 et l'invasion russe de 2022, le pays fait face à une crise humanitaire, sécuritaire et sociale majeure, mettant en lumière la vulnérabilité des femmes et leur rôle clé dans la résilience communautaire et la reconstruction post-conflit.

Le PAN FPS ukrainien a été révisé pour répondre à ces enjeux, avec trois axes principaux<sup>3</sup> : **Participation féminine dans la diplomatie et le commandement militaire** : certaines unités de l'armée intègrent désormais des femmes officiers dans la planification stratégique, et des femmes diplomates suivent des programmes francophones de négociation multilatérale.

1. **Protection des femmes déplacées et victimes de violences** : le PAN prévoit l'accès aux soins, au soutien psychosocial et à l'assistance juridique, avec l'appui d'ONG francophones offrant des services multilingues adaptés.

2. **Renforcement des ONG locales et coopération régionale<sup>4</sup>** : le plan soutient le renforcement des capacités des organisations féminines et promeut la coopération avec la Moldavie

<sup>1</sup> [https://mai.gov.md/sites/default/files/ONU/National%20Programme%201325\\_ENG.pdf](https://mai.gov.md/sites/default/files/ONU/National%20Programme%201325_ENG.pdf), NATIONAL PROGRAMME for the implementation of the UN Security Council Resolution 1325 on Women, Peace and Security for 2023-2027, 23 mars 2023, page 7

<sup>2</sup> Mârzaic Elena, Studiu “PERCEPȚIILE ȘI ATITUDINILE PRIVIND ROLUL FEMEILOA ÎN PROCESELE DE PACE ȘI SECURITATE ÎN REPUBLICA MOLDOVA”, Chișinău, 2025, , page 13

<sup>3</sup> <https://wpsfocalpointsnetwork.org/wp-content/uploads/2023/03/Updated-NAP-1325-until-2025-Edited-English-version.pdf>, ORDER OF THE CABINET OF MINISTERS OF UKRAINE No. 1544-r, dated 28 October 2020 Kyiv On the Approval of the National Action Plan for the Implementation of UN Security Council Resolution 1325 on Women, Peace, and Security for the period until 2025

<sup>4</sup> <https://www.unwomen.org/sites/default/files/2022-05/Rapid-Gender-Analysis-of-Ukraine-en.pdf>, RAPID GENDER ANALYSIS OF UKRAINE 4 MAY 2022, page 55

et la Géorgie, incluant des ateliers francophones pour partager les bonnes pratiques et former au leadership féminin.

L'expérience ukrainienne montre que le conflit peut à la fois générer des vulnérabilités et accélérer la reconnaissance du rôle stratégique des femmes dans la paix et la sécurité. Pour pérenniser cette participation, un engagement politique constant, des ressources stables, des formations adaptées et une coopération régionale sont essentiels, domaines dans lesquels la Francophonie intervient activement.

### **2.3 Géorgie et Arménie**

#### **Géorgie : intégrer le FPS dans la défense et la sécurité**

La Géorgie illustre comment un pays peut institutionnaliser le FPS tout en bénéficiant du soutien francophone pour renforcer le leadership féminin. Le PAN FPS 2022 - 2024<sup>1</sup> géorgien formalise l'intégration du genre dans la défense, la sécurité et la diplomatie. L'un des axes majeurs consiste à promouvoir la présence des femmes dans les postes de commandement militaire et dans les instances de négociation et médiation. Des programmes internes sensibilisent le personnel aux enjeux d'égalité et favorisent un environnement inclusif.

Malgré les progrès, des résistances culturelles et le besoin de financements stables persistent. Un deuxième PAN FPS n'a pas été élaboré, à ce jour. L'exemple géorgien montre qu'avec un cadre institutionnel solide et le soutien de la Francophonie, il est possible de renforcer durablement la participation des femmes et la dimension genre dans la sécurité et la défense.

#### **Arménie : défis et perspectives**

L'Arménie progresse plus lentement dans l'implémentation du FPS, en raison de ressources limitées et d'une culture patriarcale influente sur les perceptions des rôles féminins. Ainsi, le PAN FPS de l'Arménie a pris fin en 2024<sup>2</sup>, sans qu'un deuxième PAN soit élaboré. Les obstacles principaux identifiés suite au premier PAN :

- financement insuffisant et instable ;
- normes sociales et culturelles limitant l'accès des femmes aux postes décisionnels ;
- instabilité régionale, notamment avec l'Azerbaïdjan, qui réduit la priorité accordée au FPS.

L'expérience arménienne démontre que la mise en œuvre du FPS dépend à la fois des ressources et du contexte culturel. Avec un engagement durable, des formations adaptées et le soutien de la Francophonie, ces obstacles peuvent se transformer en opportunités pour promouvoir la participation des femmes dans la paix, la sécurité et la diplomatie.

### **2.4 Analyse comparative : obstacles et leviers**

Cette analyse comparative met en lumière les principaux obstacles et leviers liés à la mise en œuvre de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité (FPS) dans les pays du Partenariat oriental. Parmi les difficultés récurrentes, on note le manque de financement stable, les facteurs culturels, ainsi que l'instabilité régionale. À l'inverse, le développement des compétences, le soutien apporté par les réseaux francophones et l'implication active des organisations de la société civile apparaissent comme des leviers essentiels pour renforcer la participation des femmes et l'intégration de la dimension genre dans les politiques nationales, même dans des contextes où la progression est plus lente, comme en Arménie.

L'examen croisé des expériences de la Moldavie, de l'Ukraine, de la Géorgie et de l'Arménie révèle un ensemble d'enseignements utiles : ces États font face à des obstacles communs, mais disposent également de moyens d'action concrets pour promouvoir la protection et la participation des femmes dans les processus de paix et de sécurité. Ces conclusions sont stratégiquement importantes pour la Francophonie, qui joue un rôle croissant comme acteur normatif, catalyseur de capacités institutionnelles et réseau de coopération régionale.

<sup>1</sup> [https://eca.unwomen.org/sites/default/files/2023-07/fourth\\_nap\\_on\\_wps\\_georgia\\_for\\_2022-2024.pdf](https://eca.unwomen.org/sites/default/files/2023-07/fourth_nap_on_wps_georgia_for_2022-2024.pdf), 2022–2024 NATIONAL ACTION PLAN OF GEORGIA FOR IMPLEMENTATION OF THE UN SECURITY COUNCIL RESOLUTIONS ON WOMEN, PEACE AND SECURITY

<sup>2</sup> [https://wpsfocalpointsnetwork.org/wp-content/uploads/2022/10/2nd-NAP-on-WPS-Armenia\\_English-version.pdf](https://wpsfocalpointsnetwork.org/wp-content/uploads/2022/10/2nd-NAP-on-WPS-Armenia_English-version.pdf), the Decision of the Government of the Republic of Armenia 2022 year N – L, ON APPROVAL OF THE SECOND NATIONAL ACTION PLAN OF THE REPUBLIC OF ARMENIA FOR 2022-2024 OF UNITED NATIONS SECURITY COUNCIL RESOLUTION 1325 ON WOMEN, PEACE AND SECURITY AND ITS IMPLEMENTATION SCHEDULE

### **Obstacles structurels et contextuels partagés -**

**a) Contraintes financières et institutionnelles** - Dans l'ensemble des pays analysés, le principal frein à l'opérationnalisation des Plans d'Action Nationaux (PAN) FPS reste le budget limité.<sup>1</sup> Les ministères en charge disposent souvent de petites équipes spécialisées, dépendantes de financements externes (UE, ONU Femmes, Ambassades, partenariats bilatéraux). Cette situation fragilise la durabilité des actions, en particulier dans les zones rurales ou frontalières.

**b) Normes patriarcales et résistances socioculturelles** - Les quatre pays étudiés sont confrontés à des stéréotypes de genre persistants, influençant la représentation des femmes dans les forces armées, la police, la médiation ou la diplomatie. En Arménie, ces perceptions sont particulièrement marquées, limitant l'accès des femmes à des postes de leadership. En Géorgie et en Moldavie, les réformes avancent plus rapidement, mais des résistances culturelles demeurent, notamment dans les environnements militaires.

**c) Instabilité régionale et pressions géopolitiques** - La planification à long terme est compliquée par la présence de conflits actifs (Ukraine), gelés (Transnistrie) ou latents (Caucase). Les priorités sécuritaires classiques — défense du territoire et modernisation militaire — prennent souvent le pas sur les engagements FPS, même si, paradoxalement, les situations de conflit renforcent la visibilité du rôle des femmes dans la sécurité communautaire et la résilience.

**d) Fragmentation des acteurs et coordination limitée** - Les PAN FPS souffrent d'un manque d'articulation entre ministères, collectivités locales, ONG et forces de sécurité. La collecte de données désagrégées par sexe reste inégale, ce qui complique le suivi et l'évaluation des actions mises en œuvre.

### **Leviers de succès identifiés**

**a) Renforcement des capacités par la formation** - Toutes les expériences montrent l'efficacité des formations ciblées : négociation, médiation, maintien de la paix, leadership, prévention des violences sexuelles liées aux conflits. Les partenaires francophones, notamment via l'OIF, ainsi que les écoles nationales d'administration et les institutions de paix francophones, jouent un rôle déterminant.

**b) Mobilisation des ONG locales et régionales** - La société civile féminine contribue activement au suivi des PAN FPS, à la sensibilisation et à la production de rapports alternatifs. En Moldavie et en Ukraine, les ONG francophones et partenaires internationaux peuvent permettre de documenter les lacunes, de créer des réseaux d'experts et d'influencer les priorités gouvernementales.

**c) Réseaux francophones comme vecteurs de convergence régionale** - Les réseaux FPS francophones favorisent les échanges Sud-Sud et Est-Ouest, la mutualisation des outils de formation et la circulation des bonnes pratiques. Ils donnent accès à des normes, instruments et programmes de renforcement des capacités déjà institutionnalisés dans l'espace francophone.

**d) Digitalisation et innovations pour le suivi** - L'utilisation croissante de plateformes numériques, d'outils de suivi communautaire et de systèmes de collecte de données facilite le monitoring du PAN FPS, comme observé en Ukraine et en Géorgie.

### **3. Enseignements clés pour la Francophonie**

Trois leçons ressortent de cette analyse pour orienter l'action de la Francophonie dans les pays du Partenariat oriental :

**Favoriser une cohérence régionale accrue.** Les défis partagés par ces pays créent un espace propice au déploiement de programmes régionaux francophones centrés sur le renforcement des capacités, la prévention des conflits, la lutte contre les violences de genre et le leadership féminin.

**Soutenir la professionnalisation des mécanismes FPS.** L'expérience montre que l'investissement le plus durable consiste à renforcer les capacités nationales — formation, expertise locale, autonomie financière des mécanismes institutionnels.

<sup>1</sup> <https://www.international-alert.org/app/uploads/2021/08/Gender-UNSCR-1325-WPS-Agenda-20-Years-FR-2020.pdf>, DOCUMENT POLITIQUE : Octobre 2020 Vingt ans de mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité et de l'agenda dédié aux femmes et à la paix et la sécurité : enseignements du terrain, page 7

**Encourager une coopération multipartite plus structurée.** En facilitant les passerelles entre gouvernements, parlements, collectivités, universités, ONG et forces de sécurité, la Francophonie peut contribuer à combler des lacunes de coordination qui persistent malgré les progrès réalisés.

### **Conclusions**

L'ensemble des observations menées à travers les pays du Partenariat oriental montre que l'espace francophone occupe une position singulière dans l'accompagnement de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité. Il met à disposition non seulement un cadre normatif partagé, mais également des ressources humaines, pédagogiques et diplomatiques capables de soutenir l'appropriation locale de cet agenda dans des États confrontés à des transitions politiques, des fragilités institutionnelles ou des tensions sécuritaires persistantes. Les mécanismes et instruments de la Francophonie, parce qu'ils s'appuient sur une tradition de coopération multilatérale, offrent un terrain favorable à la convergence des priorités nationales liées à la participation des femmes dans les processus de paix et à l'intégration du genre dans les politiques de sécurité.

Un premier atout réside dans la solidité de ses référentiels institutionnels, conçus pour favoriser l'harmonisation graduelle des pratiques et encourager les États membres à traduire leurs engagements internationaux dans des politiques nationales cohérentes. Cette architecture permet aux gouvernements d'Europe de l'Est de s'inscrire dans une dynamique collective, où les instruments onusiens trouvent un prolongement opérationnel au sein de programmes francophones adaptés aux spécificités régionales.

À cela s'ajoute l'importance des réseaux de formation et des dispositifs de renforcement des capacités, qui constituent probablement l'apport le plus tangible de la Francophonie dans ce domaine. Les formations qu'elle propose, qu'il s'agisse de diplomatie préventive, de gestion des crises, de leadership ou de médiation, contribuent à l'émergence de nouvelles générations de professionnelles capables d'agir au sein d'institutions politiques, sécuritaires ou communautaires. Dans plusieurs pays — la Moldavie ou la Géorgie en particulier — ces dispositifs peuvent permettre à des femmes de participer pour la première fois à des consultations, à des groupes de travail interministériels ou à la révision de plans d'action nationaux.

Un troisième élément déterminant est la capacité de la Francophonie à créer un espace neutre, préservé des tensions géopolitiques immédiates, dans lequel des institutions parfois réticentes à coopérer peuvent dialoguer, échanger et concevoir des stratégies communes. Ce rôle de facilitateur apparaît particulièrement précieux dans les contextes où les conflits ouverts ou gelés rendent difficiles les initiatives bilatérales, mais où les plateformes multilatérales peuvent servir de relais pour maintenir le contact et poursuivre l'élaboration de politiques concertées. L'expérience ukrainienne en fournit une illustration claire, avec des rencontres organisées sous l'égide d'acteurs francophones qui peuvent permettre de rassembler des représentants étatiques et des organisations féminines autour des questions de protection et de participation.

Malgré ces atouts, plusieurs défis demeurent. La pérennisation du financement constitue un obstacle quasi structurel dans l'ensemble des pays étudiés, tout comme l'appropriation locale des outils FPS, qui dépend encore trop souvent d'initiatives individuelles ou de projets limités dans le temps. La question du suivi des indicateurs, souvent entravée par le manque de données fiables ou de mécanismes d'évaluation harmonisés, reste également un point de fragilité. La réussite des actions francophones dépendra donc de la capacité des États à renforcer leurs mécanismes nationaux FPS, à investir dans la production de données et à inscrire ces politiques dans des stratégies de long terme.

Au terme de cette analyse, une conclusion s'impose : la Francophonie dispose d'un potentiel considérable pour devenir un acteur moteur d'une diplomatie inclusive dans l'Europe de l'Est. En articulant ses outils institutionnels, ses réseaux d'expertise et sa vision d'une coopération fondée sur le dialogue, elle est en mesure de soutenir le leadership féminin, de renforcer les capacités des institutions publiques et de favoriser la résilience dans des environnements fragiles. Si les recommandations formulées dans cette étude sont mises en œuvre — qu'il s'agisse du soutien accru aux mécanismes nationaux, du développement de plateformes régionales ou de l'investissement dans les compétences locales — la Francophonie pourrait non seulement renforcer l'action des pays concernés, mais également élaborer un modèle exportable vers d'autres régions de son espace.

A l'image des PAN régionaux de la CEDEAO ou de l'Asie centrale, la Francophonie pourrait appuyer et entamer une démarche d'un PAN régional propre au pays du Partenariat oriental. De même, la Francophonie peut servir de plateforme de partage d'expérience, à l'image du réseau des point focaux, reliant les pays du PaO avec des pays d'autres régions francophones.

Ainsi, l'Europe de l'Est apparaît comme un véritable laboratoire où se dessine progressivement une diplomatie plus attentive au genre, fondée sur la coopération, la formation et l'innovation institutionnelle. Dans ce processus, la Francophonie n'est pas un acteur périphérique, mais bien un catalyseur capable d'impulser des dynamiques nouvelles et d'accompagner durablement la diffusion des principes portés par l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité.

### **Ressources bibliographiques :**

1. Anderson, Miriam J., *Windows of Opportunity: How Women Seize Peace Negotiations for Political Change*, Oxford University Press, 2016
2. Barrat, Jacques & Claudia Moisei, *Géopolitique de la Francophonie. Un nouveau souffle ?*, Paris, La Documentation française, 2004
3. Barosh, David, *Peace and Conflict Studies*, USA, SAGE, 2009
4. Bouthoul, Gaston, *La Paix. Presses Universitaires de France*, Paris, 1974
5. Boutron, Camille, *Faire entendre sa voix : solidarités combattantes et interventions féministes dans le processus de paix colombien*, Négociations, vol.2, No.34 :63)78, 2020
6. *Eastern Europe Regional Studies*, Chisinau, 2017
7. Galtung, Jahan, *Peace by Peaceful Means*, SAGE Publications, London 1996
8. Hlatky, Stéphanie von, *Les femmes et la sécurité internationale ; perspectives canadiennes*, Etudes internationales, vol ;48, no.1 :7-18, 2017
9. Massie, J. & Morin, D. (2011), *Francophonie et opérations de paix. Vers une appropriation géoculturelle. Études internationales*, <https://doi.org/10.7202/1006220ar>
10. Mârzac, Elena, *Studiul "PERCEPȚIILE ȘI ATITUDINILE PRIVIND ROLUL FEMEILOR ÎN PROCESELE DE PACE ȘI SECURITATE ÎN REPUBLICA MOLDOVA"*, PISA, Chișinău, 2025
11. Rytovuori-Apunen, Helena, *Power and Conflict in Russia's Borderlands. The Post-Soviet Geopolitics of Dispute Resolution*, London, 2020
12. Saaget, Marie, *Représenter la paix et la sécurité : le multilatéralisme onusien face au genre*, Etudes internationales, Vol.55, no.1, printemps 2021
13. Shepherd, Laura J., *Narrating the Women, Peace and Security Agenda: Logics of Global Governance*, Oxford University Press, 2021
14. Teosa, V. & Venturi, B., *Studii de pace si solutiaonarea conflictelor in curriculum-ul universitar. Ghid metodologic*, Chisinau, 2013, CEP USM
15. Wolton, Dominique, *Demain la Francophonie*. Paris : Éditions Flammarion, 2006

### **Ressources web**

- <https://wpsfocalpointsnetwork.org/moldova-2/>  
[https://mai.gov.md/sites/default/files/ONU/National%20Programme%201325\\_ENG.pdf](https://mai.gov.md/sites/default/files/ONU/National%20Programme%201325_ENG.pdf)  
<https://wpsfocalpointsnetwork.org/wp-content/uploads/2023/03/Updated-NAP-1325-until-2025-Edited-English-version.pdf>  
[https://wpsfocalpointsnetwork.org/wp-content/uploads/2022/10/2nd-NAP-on-WPS-Armenia\\_English-version.pdf](https://wpsfocalpointsnetwork.org/wp-content/uploads/2022/10/2nd-NAP-on-WPS-Armenia_English-version.pdf)  
[https://eca.unwomen.org/sites/default/files/2023-07/fourth\\_nap\\_on\\_wps\\_georgia\\_for\\_2022-2024.pdf](https://eca.unwomen.org/sites/default/files/2023-07/fourth_nap_on_wps_georgia_for_2022-2024.pdf)  
[https://www.un.org/womenwatch/osagi/cdrom/documents/Background\\_Paper\\_Africa\\_fr.pdf](https://www.un.org/womenwatch/osagi/cdrom/documents/Background_Paper_Africa_fr.pdf)  
<https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2012/10/WPSsourcebook-02A-TrackingImplementationUNSCR21325-fr.pdf> -  
<https://operation1325.se/en/operation-1325-the-whole-resolution/>  
<https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2022/04/rapid-gender-analysis-of-ukraine-secondary-data-review>,  
<https://www.francophonie.org/loif-la-conference-ministerielle-sur-le-maintien-de-la-paix-239>  
[https://international.gc.ca/world-monde/issues\\_development-enjeux\\_developpement/gender\\_equality-egalite\\_des\\_genres/elsie\\_initiative-initiative\\_elsie.aspx?lang=fr](https://international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/gender_equality-egalite_des_genres/elsie_initiative-initiative_elsie.aspx?lang=fr)  
<https://www.observatoire-boutros-ghali.org/questions-de-genre-et-agenda-femmes-paix-et-securite/>  
<https://www.peaceopstraining.org/fr/>

<https://www.unwomen.org/sites/default/files/2023-08/peace-and-security-annual-report-2022.pdf>  
<https://unwomen.de/wp-content/uploads/2022/03/UNW-GLOBAL-STUDY-1325-2015.pdf>  
<https://www.peaceau.org/uploads/concept-note-fre-reunion-ddr-sept-2013.pdf>  
[https://www.osce.org/files/f/documents/1/5/440864\\_0.pdf](https://www.osce.org/files/f/documents/1/5/440864_0.pdf)  
<https://www.international-alert.org/app/uploads/2021/08/Gender-UNSCR-1325-WPS-Agenda-20-Years-FR-2020.pdf>  
<https://www.osce.org/files/f/documents/3/4/444577.pdf>  
[https://www.francophonie.org/sites/default/files/2019-09/som\\_xvii\\_strategie\\_efh\\_2018.pdf](https://www.francophonie.org/sites/default/files/2019-09/som_xvii_strategie_efh_2018.pdf)

**Copyright©TALCHIU-CHIRITA Adela, 2026.**

**Contacts/Contacte/ Контакты:**

**TALCHIU-CHIRITA Adela.**

PhD-étudiante de l'Université d'études politiques et économiques européennes "Constantin Stere", MD-2004, str. Bulevardul Stefan cel Mare si Sfant 200, Chisinau, République de Moldova.

**E-mail:** [adelachirita@yahoo.fr](mailto:adelachirita@yahoo.fr)

<https://orcid.org/0009-0004-4218-8475>

<https://doi.org/10.61753/1857-1999/2345-1963/2026.21-1.16>